

Les Sorties

Le Comité des Fêtes

organise son **Concours de Pétanque**

Samedi 17 juin 2017

en **SEMI-NOCTURNE**

- Inscription à partir de 15 h
- Début des jeux 16 h

à CHAMARANDES-CHOIGNES

Zone sablée du terrain de football



- Buvette et restauration sur place -



Retrouvez toutes les infos locales de notre commune sur notre site internet :

www.mairie-chamarandes-choignes.fr



Norbert MONZEIN
Votre Correspondant local de presse.
Tél. 06.45.75.36.93



Carrelage Faïence
Dallage pierre Chape fluide

2 rue de la fauconnière
52000 Chamarandes

Tél fixe : 03.25.01.25.43
Tél Michel : 06.82.19.93.71
Tél Aurélien : 06.46.15.78.44

Ne brûlez pas vos déchets verts !

Le brûlage des déchets verts nuit à la qualité de l'air et à la santé et peut être à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée. Pour ces raisons, il est interdit de brûler les déchets verts. Des solutions existent : le compostage, le paillage ou la collecte en Déchetterie... Brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules que 100 à 1 000 allers-retours pour rejoindre une déchetterie située à 10 km, en fonction du type de véhicule utilisé.



Bulletin Communal

Bulletin d'informations communales n°61 – Juin 2017

Le mot du Maire

Bonjour à tous,

Quel plaisir le matin de se réveiller avec le chant des oiseaux et le soleil. Le moral est au beau fixe et l'esprit s'évade vers les vacances proches. Mais la détente n'exclut pas les travaux d'été comme la tonte ou le bricolage que nous n'avons pas le temps de faire quand nous travaillons. Alors n'oubliez pas que le bruit est réglementé par un arrêté préfectoral. Ce bruit en effet peut devenir vite agaçant pour votre voisin.

Pour la commune, les travaux vont bon train. La rue de Chaumont sera ré-ouverte début juillet. Une nouvelle perspective égayera l'entrée de Choignes. L'enfouissement de l'éclairage public, les trottoirs et le nouvel arrêt de bus sont des nouveaux atouts pour l'accueil du public. Durant l'été, les deux virages de la rue du Lycée seront réparés et pendant quelques jours la circulation de cette voie sera totalement coupée.

Comme chaque été, je vous demande de l'aide pour nettoyer votre trottoir et son caniveau et d'arracher l'herbe folle. Nos agents ne peuvent être partout et il suffit d'une alternance pluie soleil et nous sommes vite dépassés. Un grand merci à ceux qui déjà le font et permettent à tous de profiter d'un village net.

A la fin du mois de juin, vous verrez une drôle d'installation près du cimetière de Choignes au rond-point. Il s'agit d'un projet réalisé par les enfants de l'école lors des NAP. C'est une surprise et c'est du Street Art. A suivre... D'autre part, si vos pas vous conduisent vers les archives départementales, ne ratez pas une belle exposition sur les Hauts-Marnais dans la grande guerre. Choignes y est citée pour avoir accueilli un camp américain sur le plateau près de la ferme de la Peine. La commune a prêté trois dessins d'un major américain sur notre village.

Profitez bien du soleil de Chamarandes-Choignes et d'ailleurs et bonnes vacances à tous.

Votre Maire,
Bernadette Retournard



État Civil

Naissances

OZFIRAT Aden
Né le 23/02/2017

BENOUA Noé
Né le 10/05/2017

COTTE TOULOUSE Agathe
Née le 19/05/2017

Mariage

Sébastien BOULANT et
Anne-Laure GUICHARD
le 22/04/2017

Décès

Mme REMY Nicole
Décédée le 26/05/2017

De la Davant
Au Val de Marne



Sommaire

- Le mot du Maire p.1
- Etat Civil
- Urbanisme p.2
- Notez-le p.2
- L'info en + p.3
- Les sorties p.4
- Agenda p.4



SA André BOUREAU
EXPLOITATION DE CARRIERES
TRAVAUX PUBLICS
ET PARTICULIERS

Diffusion : 462 exemplaires
Directeur de Publication : B. Retournard
Réalisation : J. Real, F. Berhaut, F. Raby
Comité de lecture : Marie-Ange Thomas, Emilie Eustache, Marie-Françoise Charton
Ce bulletin vous est offert par nos annonceurs
Imprimé par nos soins sur papier recyclé

L' Agenda

Juin :

Samedi 17 juin : Concours de pétanque en semi-nocturne – Terrain des Hautes Charrières, inscription à 15h, début des jeux à 16h
Organisé par le Comité des Fêtes.

Juillet :

Vendredi 14 juillet : jeux de quilles, rampeaux, pot de l'amitié, repas, retraite aux flambeaux et feu d'artifice. Organisé par le comité des fêtes et la commune.

Septembre :

Dimanche 27 août: Vide Grenier
Terrain des Hautes Charrières à Chamarandes.

Implantation d'une clôture électrique



La mise en place d'une clôture électrique (y compris les rubans blancs électrifiés) est assujettie à l'obligation:

- d'obtenir une autorisation du préfet lorsqu'elle est édictée le long des routes nationales et des chemins départementaux ou du maire dans les autres cas, sur demande accompagnée d'un dossier, déposée en mairie;

- de mettre le fil électrique hors d'atteinte de la main ou doublant la clôture électrique soit par une barrière extérieure suffisamment jointive ou distante d'au moins 0,50 mètre, soit par un dispositif d'isolement fixé à un minimum de 0,20 mètre en avant du conducteur, la clôture étant alors placée à un mètre au moins en arrière de la limite d'alignement de la voie concernée;

- de signaler la clôture aux passants par des panneaux spécifiques de 10 x 20 centimètres portant sur un fond de couleur jaune portant sur les deux faces la mention « clôture électrique » en lettres noires d'au moins 25 mm de hauteur (un panneau tous les 50 mètres maximum).

Toutefois, pour les dispositifs homologués (les rubans blancs le sont en principe), une simple déclaration en mairie peut remplacer l'autorisation exigée, dès lors qu'elle est accompagnée du certificat d'homologation de l'appareil.

La clôture électrique est autorisée en lotissement à condition d'avoir une signalétique en conséquence, de respecter les règles de sécurité et que celle-ci soit homologuée.

Notez Le

Un terrain de pétanque a été créé aux abords de la salle Musset à Chamarandes, dans la cour intérieure.

Il est destiné à tous les amateurs de Chamarandes-Choignes.

Vous pouvez vous y rendre tous les jours de l'année (le petit portillon sera toujours ouvert).

Alors profitez-en, ami(e)s boulistes !



Mairie
24 rue de Chamarandes
BP 2094
52904 Chaumont Cedex

Tél : 03 25 32 22 73
Télécopie : 03 25 02 98 36
E-mail : chamarandes-choignes@wanadoo.fr

Permanence Mairie :
A Chamarandes :
Le mercredi de 14h à 15h

A Choignes :
lundi de 8h45 à 10h45
mardi de 8h45 à 10h45
mercredi de 15h30 à 17h00
jeudi de 14h00 à 17h00
vendredi de 14h00 à 17h00
samedi de 9h00 à 10h45

GARAGE AUTO CHOIGNES
MARTINS MARIO
GARAGE AD EXPERT
VENTE DE VEHICULES VN - VO
multimarque
DEPANNAGE - ENTRETIEN
REPARATION TOUTES MARQUES
CHEMIN DES JARDINS - 52000 CHOIGNES
TÉL. 03.25.01.12.10 - FAX : 03.25.03.28.43
www.autochoignes.multimarque.fr autochoignes@orange.fr

Réunion Publique Vendredi 7 juillet à 19h Salle des Hautes-Charrières à Chamarandes

portant sur :
ENEDIS enfouissement de la ligne électrique HTA rue Edith Bournon de Rouvre, rue du Foulon, Coteau St Michel, place du tilleul, rue du Château.

Travaux du SDEHM
enfouissement des lignes aériennes Telecom, éclairage public rue du Château. Début des travaux prévus en septembre 2017

L'info en +



Signaler un équipement Orange endommagé sur la voie publique

Vous constatez une anomalie sur un équipement du réseau Orange ? Vous pouvez le signaler à nos équipes techniques et accélérer sa remise en service.

Le réseau Orange fonctionne grâce aux équipements et infrastructures techniques déployés sur l'ensemble du territoire. Les poteaux, câbles et armoires peuvent ainsi être endommagés ou présenter des anomalies. Le service "dommages réseaux" permet à chacun de signaler ces défauts et de contribuer ainsi à la qualité du réseau Orange.

Pour nous informer d'un équipement nécessitant une intervention (poteaux cassés ou penchés, câbles arrachés, armoires ouvertes...), faites la déclaration en ligne sur :

dommages-reseaux.orange.fr

Vous accéderez à un formulaire où vous pourrez décrire le dysfonctionnement observé et préciser sa localisation, nos équipes techniques interviendront dans les meilleurs délais.

Le casque obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans circulant à bicyclette

Depuis le 22 mars dernier, le port du casque à vélo est obligatoire en France pour les enfants de moins de 12 ans.

Cette mesure a été actée le 21 décembre 2016 par la parution au Journal Officiel du décret n°2016-1800.

Elle s'applique aux enfants conduisant leur propre vélo et ceux qui sont transportés (porte vélo, vélo cargo, ...). En cas de manquement à la règle, l'adulte responsable devra s'acquitter d'une amende de 4e classe (90€).



Sur une période de 5 ans (2011-2015), 1178 enfants de moins de 12 ans ont été impliqués dans un accident de vélo. Seuls 45 ont été indemnes.



Les chocs à la tête chez les jeunes enfants non casqués peuvent provoquer des lésions neurologiques.



Le port du casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70%.



En cas de chute, à plus de 10 km/h, le risque de perte de connaissance passe de 98% dans le cas d'une tête non casquée à 0,1% pour une tête casquée.



**UN ENFANT NON PROTÉGÉ
C'EST UN ENFANT EN DANGER**

GARAGE AUTO CHOIGNES
MARTINS MARIO
GARAGE AD EXPERT
VENTE DE VEHICULES VN - VO
multimarque
DEPANNAGE - ENTRETIEN
REPARATION TOUTES MARQUES
CHEMIN DES JARDINS - 52000 CHOIGNES
TÉL. 03.25.01.12.10 - FAX : 03.25.03.28.43
www.autochoignes.multimarque.fr autochoignes@orange.fr

Le bruit a un effet stressant sur l'organisme. Cette nuisance fait l'objet d'un arrêté préfectoral (19 avril 1990). Son article 4 précise : « les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Des rencontres de qualité près de chez vous !
VIVRA 2
Un clic
Un coup d'oeil
Un coup de cœur...
www.vivra2.com
03 25 32 44 84

Dressage Canin

Club canin de Chaumont-Choignes,
Présidente :
Mme Cindy SCHMITT
Chemin Mourière
52800 Marnay-sur-Marne

Tél. 03.25.02.23.36

